



7 novembre 2011

JURY DU BAFA 2011 (BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR)

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) est destiné à permettre d'encadrer, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de loisirs dans le cadre d'un engagement social et citoyen et d'une mission éducative.

Le prochain jury BAFA aura lieu le 13 décembre 2011 à Blois ;

les dossiers doivent parvenir à la DDCSPP de Loir-et-Cher, avant le jeudi 1^{er} décembre 2011.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au bureau BAFA : **02.54.90.97.15**

ou sur le site www.loir-et-cher.gouv.fr

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

Adresse postale : DDCSPP – BP 10269 – 41006 BLOIS CEDEX

Adresse physique : cité administrative porte B, 34, avenue Maunoury à BLOIS

Standard 0810.02.41.41 - Télécopie 02 54 78 65 34

Le dossier BAFA complet comprend les pièces suivantes :

- ✓ la photocopie de la carte d'identité en cours de validité
- ✓ les originaux des certificats de stage validés par le service chargé de la jeunesse de la DDCSPP (*anciennement DDJS*) du lieu d'accueil de chaque stage
- ✓ une photo d'identité de format normal
- ✓ une grande enveloppe (21 x 29,7) timbrée à 0,95 €, libellée à l'adresse du candidat